



CALAIS sur mesure !

La communauté d'agglomération Cap Calais a une compétence partielle en matière d'environnement qui reste pour partie du ressort des communes qui la composent, mais elle a une compétence totale sur les questions relatives au bruit.

La communauté d'agglomération est ainsi tenue d'élaborer des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit conformément au décret de 2006 pris en application de directives européennes de 2002. Cap Calais a néanmoins souhaité aller au-delà de ces obligations réglementaires et a fait appel au SPPPI Côte d'Opale – Flandre, pour mettre en place, à titre expérimental, un réseau de mesure du bruit en temps réel, à l'image de ce qui a été fait sur l'agglomération dunkerquoise avec le réseau DKBEL. Le projet sur le Calais, consiste en la mise en place, sur une durée d'au moins 6 mois, de janvier à juin 2011,

d'un réseau de mesure du bruit en temps réel dont les résultats de mesure sont mis à disposition du public sur un site Internet dédié: www.CALAIKIBEL.fr.

La particularité du Calais est d'accueillir un certain nombre d'installations ou d'infrastructures susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores: axes routiers et autoroutiers, aéroport de Marck, terminal ferry, voies ferroviaires, site du Tunnel sous la Manche, zones industrielles. Ce réseau de mesure et l'étude qui va être menée ont donc pour objet d'évaluer le poids de ces diverses composantes dans le paysage sonore.

Les résultats des mesures seront exploités de manière à identifier les éventuelles zones exposées à des nuisances ou les zones d'ambiance calme à préserver; ils pourront être utilisés pour la réalisation ou la validation des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit.

Le projet a été présenté aux élus de Cap Calais en commission environnement, le 1^{er} décembre 2010. Le choix des emplacements des stations de mesure et le mode de réalisation de l'étude ont été définis dans le cadre d'un groupe de travail créé dans le cadre du SPPPI et composé des principaux partenaires intéressés: collectivités, CCI, gestionnaires d'infrastructures de transport, entreprises, associations (ADECA)...

Des stations de mesure du bruit ont ainsi été mises en place sur 9 emplacements pendant une durée variant de 2 à 3 mois ou plus.

Pour cette phase expérimentale, Cap Calais et le SPPPI assureront le financement de l'opération pour un coût total de 35 000 €; d'autres financeurs pourraient apporter leur soutien à l'initiative dans l'éventualité d'une pérennisation du réseau.

Pour en savoir plus:
www.calaicibel.fr

EUROPE : quelle sera la prochaine capitale verte ?

La Commission européenne vient d'annoncer le lancement de la campagne de sélection de la Capitale verte de l'Europe 2014. Ce titre reconnaît et récompense les villes à l'avant-garde d'un mode de vie urbain respectueux de l'environnement et pouvant faire office de modèles

The screenshot shows the website interface for Calaicibel. At the top, there are navigation tabs: "Le réseau de mesure", "Fonctionnement", "Le bruit et sa mesure", "L'observatoire", and "Contact". Below the tabs is the Calaicibel logo with the tagline "L'observatoire du bruit de l'agglomération de Calais". A central image shows a blue bus with the text "Transport en commun, désengorgement du centre ville". Below the image are four partner logos: "Le SPPPI", "Cap Calais", "Nord-Pas de Calais", and "La ville de Fréthun". At the bottom, there is a text box that says "Pour suivre les actualités du site, il vous suffit de cliquer sur le bouton ci-contre et de lire les news de Calaicibel.fr" and a blue button labeled "LES NEWS".